



<<Service Description: Advanced Services – Fixed Price>>

<<Cisco Internet of Things (IoT) Digital Transformation Prototyping Service (ASF-DCV1-IAS-IOT)>>

Description du service : Services avancés – Prix fixe

Service Cisco de modélisation de la transformation numérique dans l'Internet des objets (ASF-DCV1-IAS-IOT)

Ce document décrit les Services avancés à prix fixe : Service Cisco de modélisation de la transformation numérique dans l'IDO.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le Glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, le présent document est intégré à votre Contrat-cadre de services, à votre Contrat de services avancés ou à tout autre contrat de service couvrant l'achat de services basés sur des Services avancés auprès de Cisco (« Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales consultable sur http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit à ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la

prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Service Cisco de modélisation de la transformation numérique dans l'IDO

Résumé des services

Le Service Cisco de modélisation de la transformation numérique dans l'IDO est un service de développement de prototype et de test à petite échelle de cinq (5) semaines. Il se divise en deux phases :

- Étape 1 : atelier conceptuel d'initiation à l'IDO
- Étape 2 : conception de prototype et test de conception IDO accélérés

Produits livrables

- Échéancier de projet
- Résumé des besoins et questionnaire
- Résumé de l'atelier conceptuel relatif aux résultats et aux cas d'utilisation
- Plan enregistré du prototype de la solution IDO
- Conception d'un prototype opérationnel de la solution IDO
- Rapport sur les résultats des tests de conception de prototype de transformation numérique
- Exposé des données sur la transformation numérique

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis au Client aussi bien sur site qu'à distance.

Restrictions et exclusions

Le Service Cisco de modélisation de la transformation numérique dans l'IDO est établi selon les limites et exclusions suivantes :

- L'Atelier conceptuel d'initiation à l'IDO est réalisé sur le site du Client et dure deux (2) jours au maximum, avec jusqu'à huit (8) heures de séances de travail par jour.
- Les activités de l'Atelier conceptuel d'initiation à l'IDO se limitent à la définition de trois (3) idées essentielles relatives aux cas d'utilisation.
- Bien que de nombreux cas d'utilisation puissent être formulés pendant l'Atelier conceptuel d'initiation à l'IDO, seul un (1) cas d'utilisation sera défini pour les activités de Conception de prototype et de test de conception IDO accélérés.
- La durée maximale de l'étape de Conception de prototype et de test de conception IDO accélérés est de quatre (4) semaines, sauf entente mutuelle entre les Parties.
- La Conception de prototype opérationnel de la solution IDO est une solution technique basée sur le cas d'utilisation unique et mutuellement accepté issu de la phase d'Atelier conceptuel d'initiation à l'IDO. La portée de la fonctionnalité associée à ce cas d'utilisation et à la conception du prototype est déterminée conjointement par le Client et Cisco. L'objectif global de la conception de prototype est de créer un modèle opérationnel sommaire comprenant des services et logiciels en nuage ou sur site, l'approvisionnement et le déploiement des différents modules de détection connectés, et l'établissement de la connectivité d'une application ou d'un tableau de bord IDO personnalisé. Ce prototype opérationnel permettra de valider les concepts formulés dans l'unique cas d'utilisation sélectionné, ainsi que de cerner les observations pouvant être appliquées aux activités de développement et de perfectionnement futures. La conception de prototype n'a pas pour objectif d'être optimisée ou adaptée à un déploiement en production sans passer par une phase d'activités de développement et de perfectionnement supplémentaires.

Responsabilités de Cisco

- Organiser une audioconférence de lancement avec le Client pour examiner le projet, coordonner la planification, les sites et les exigences relatives aux locaux (pour l'Atelier conceptuel d'initiation à l'IDO).
- Fournir le questionnaire de collecte de données pour l'Atelier conceptuel d'initiation à l'IDO, que le Client devra remplir.
- Organiser et tenir l'Atelier conceptuel d'initiation à l'IDO sur le site du Client.
- Fournir le Résumé des résultats de l'atelier conceptuel et du cas d'utilisation au Client pour qu'il l'examine et le commente.
- Créer un ensemble d'exigences et spécifications fonctionnelles, un plan logistique, les besoins en intégration et les dépendances, un plan de test, ainsi que

les critères de réussite, et les inclure au Plan enregistré du prototype de la solution IDO.

- Soumettre le Plan enregistré du prototype de la solution IDO au Client pour qu'il l'examine et la commente.
- Développer un prototype opérationnel à tester, conformément au Résumé des résultats de l'atelier conceptuel et au Plan enregistré du prototype de la solution IDO. Cela comprend la création du prototype physique; le déploiement du prototype dans un environnement de test; la collecte, le regroupement et le stockage des données dans la plateforme en nuage fournie; l'exportation des données à analyser; le recours à des experts tiers (le cas échéant); la réalisation des tests suivant le plan de tests; l'évaluation du prototype par rapport aux critères de réussite; l'analyse des données et la spécification des cas d'utilisation supplémentaires (le cas échéant); la réalisation d'ajustements et le renouvellement de tests au besoin.
- À la fin de la prestation, Cisco devra désinstaller, désactiver ou supprimer toute application logicielle et tout matériel de Cisco ou d'une tierce partie qui a été utilisé pendant la prestation du service, sauf s'il revient au Client de les supprimer.
- Préparer un Exposé des données sur la transformation numérique à présenter aux parties prenantes clés du Client. L'exposé comprendra : le résumé du projet; la documentation sur les principales conclusions et les principaux résultats de tests; l'analyse des possibilités de commercialisation; l'évaluation de la proposition de création de valeur du Client; l'identification des coûts d'évolution déterminés; l'examen de l'analyse de la rentabilité/du retour sur investissement; les recommandations sur les prochaines étapes définies.
- Présenter l'Exposé des données sur la transformation numérique aux parties prenantes clés du Client par le biais d'une réunion à distance organisée par Cisco.

Responsabilités du Client

- Le Client devra soumettre ses commentaires sur la documentation fournie par Cisco dans les deux (2) jours suivant la transmission de ladite documentation de Cisco au Client.
- Désigner un responsable de personnel du Client pour transmettre les renseignements et les commentaires durant l'audioconférence de lancement de l'évaluation.
- Participer à une audioconférence de lancement pour fournir les renseignements et examiner le programme de l'atelier.
- Travailler de pair avec Cisco pour organiser le personnel et la logistique sur le site du Client comme le stipule Cisco pour la prestation de services.
- Fournir tous les infrastructures et renseignements techniques, organiser et gérer toutes les exigences administratives comme le stipule Cisco pour la prestation de services.
- Veiller à ce que le personnel clé du Client représentant chacune des disciplines technologiques participe aux audioconférences et aux ateliers.

- Analyser avec Cisco le résumé des besoins du Client pour le commenter avant qu'il ne soit officiellement terminé et publié.
- Demander aux parties prenantes clés du Client de participer à la réunion au cours de laquelle aura lieu la présentation du résumé décisionnel. Demander aux parties prenantes clés du client de participer à la réunion au cours de laquelle aura lieu la présentation du résumé décisionnel.
- Dans certains cas, il se peut que le Client doive établir une méthode d'accès à distance pour accéder et interagir avec les périphériques cibles ou les logiciels sur les sites du Client. Le cas échéant, le Client devra établir l'accès à distance à l'aide d'une méthode mutuellement convenue.
- Si le Client choisit de désinstaller, de désactiver ou de supprimer toute application logicielle et tout matériel de Cisco ou d'une tierce partie qui a été utilisé pendant la prestation du service, il devra renvoyer lesdits contenus à Cisco, sauf instruction contraire du Client.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.

Responsabilités générales du Client

- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont censés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services Cisco sont basés sur les renseignements que Cisco reçoit du Client au moment des Services.
- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Identifier le personnel du Client et définir le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les ingénieurs de la planification et de la conception architecturale et les ingénieurs réseau.
- Veiller à ce que le personnel du Client soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux séances de collecte de renseignements prévues (entretiens, réunions ou conférences téléphoniques par exemple).
- Les services d'assistance fournis par Cisco se limitent au conseil, à l'assistance et à l'orientation techniques.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services soient exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes.